

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Dans un souci de transparence et de crédibilité.

Permettez-moi, au nom de la majorité, de vous présenter tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

La Santé, notre santé, est une chose importante, primordiale, qui ne devrait pas être instrumentalisée par des membres du conseil municipal comme ce fut le cas pour la motion contre le BIP.

Nous voulions une motion qui soit assise sur le droit, et pour cela qu'elle s'inscrive dans les prérogatives de l'exécution de la décision communale. Pas une simple motion évasive mais menaçante et militante qui s'appliquerait à ce type de projet n'importe où dans le monde.

Nous vous devons d'être crédibles dans nos ambitions, sans être donneurs de leçons.

Imaginez que sur l'Est du département, une commune vote une motion pour la construction du BIP dans son ensemble, de quel droit pourrait-elle s'imposer à nous ??? Par réciprocité, respect et cohérence, nous ne pouvons voter à la place des autres. Le reste, c'est de l'instrumentalisation politicienne dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas.

De la même manière, nous avons été interpellés par le groupe de Monsieur Gayraud nous demandant quels élus locaux avaient voté la hausse des taux sur la wpart syndicat de la taxe foncière, après avoir orchestré la rumeur sur les réseaux sociaux.

Dans les faits, il s'agit d'une conséquence de la suppression de la taxe d'habitation. La part syndicale prélevée avec la TH est maintenant reportée sur la taxe foncière. Savoir poser des questions n'exonère pas une réflexion préalable. Aucun élu local n'en est responsable. Tout comme nous ne sommes pas responsables de la fiscalité écologiste, punitive et sournoise qui va faire exploser la taxe sur les ordures ménagères.

En revanche, cela ne dérange pas ce groupe que l'intégralité de cette charge soit reportée sur les propriétaires. De toute façon, ils diront finalement que c'était la faute de la majorité. Comme ils continuent de le prétendre sur l'augmentation des impôts en 2017 et 2018. Au total, ce sont 1,3M€ de recette fiscale supplémentaire mais 1,4M€ de perte de dotation de l'État et des économies de fonctionnement de l'ordre de 1M€ qui nous ont permis de désendetter la commune. Remercions plutôt Madame le Maire pour son courage politique.

Quant à l'augmentation de la taxe d'aménagement qui pénalisera principalement les promoteurs, ils sont « pour », tout en regrettant l'augmentation !

La transparence et la crédibilité, c'est aussi savoir faire des choix.

Bertrand Dufoyer, adjoint au Maire
et l'équipe « Vivons Notre Ville »
www.scolan2020.fr / [f @muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Budget 2022 : quelle ambition ?

Du fait principalement des hausses d'impôts qu'ont eu à subir les Deuillois en 2017 et 2018, les finances ont repris des couleurs.

Pour autant, la pression fiscale ne se relâche pas. Une partie des habitants de notre commune ont pu apprécier la hausse importante de la part Syndicat des communes de la taxe foncière. De plus, la municipalité a fortement augmenté la taxe d'aménagement applicable lors d'un dépôt de permis de construire.

Cette taxe, si elle participe au financement des équipements dont notre commune a besoin pour faire face à l'augmentation prévisible de sa population, risque de pénaliser de par sa hausse brutale, les Deuillois qui souhaitent réaliser des travaux d'extension de leur domicile ou bien ceux qui vont emménager dans un logement neuf.

Côté dépenses et investissements, nous peinons à percevoir une réelle vision d'ensemble pour notre ville :

- On parle de requalification de voirie pour les rues du Moutier et du Château mais quelle vision d'ensemble pour les déplacements sur notre commune ?
- Quelles actions vont être prises pour améliorer l'état des trottoirs, pour favoriser les circulations douces ? Plus globalement, quelle réponse en terme d'aménagement public pour répondre aux enjeux d'une ville inclusive ?

- On parle de l'extension de l'école Poincaré, mais quelle politique prévue en matière scolaire pour répondre aux besoins qui vont découler de l'augmentation prévisionnelle de la population ?

- Quels projets et solutions pour répondre aux besoins en matière de garde des jeunes enfants ?

Sur tous ces sujets, nous aurions souhaité avoir une vision prospective de la majorité.

Avenue du Paris (BIP) : une avancée

Comme nous l'avions annoncé, nous avons proposé une motion contre l'avenue du Paris. La majorité municipale a cependant décidé de produire sa propre motion.

La différence : celle de notre groupe s'oppose à l'ensemble du tracé du BIP. Celle de la majorité juste aux 4 km de la traversée de la vallée de Montmorency. Mais que se passera-t-il si d'aventure la section Est, la première devant être réalisée, l'est jusqu'à Groslay ? Il sera alors difficile d'empêcher le bouclage de l'avenue à travers Deuil.

Cependant étant pragmatiques, nous avons accepté de voter le texte de la majorité qui constitue déjà une évolution au regard des positions précédentes.

Malgré un contexte sanitaire qui s'annonce encore délicat, nous vous souhaitons une très bonne année 2022 en espérant qu'elle sera conviviale et fraternelle faite de bonheur et de joie pour vous et ceux qui vous sont chers.

Vos 6 élus EDLB (Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr
[f Ensemble pour Deuil-La Barre](https://www.facebook.com/ensemblepourdeuillabarre)

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

LIBRES A DEUIL adresse aux Deuillois tous ses vœux de bonheur pour 2022.

LIBRES A DEUIL vous souhaite à toutes et à tous de passer une année 2022 sereine et heureuse. Pour cela, nous rêvons d'une sortie définitive de la COVID, nous rêvons d'une ville plus sûre, nous rêvons d'avoir du courrier qui arrive en temps et en heure, nous rêvons d'une meilleure communication de la municipalité sur les différents projets de la ville, nous rêvons de plus de propreté dans nos rues, nous rêvons de plus de civilité vis-à-vis d'autrui, et enfin nous rêvons que Deuil-la-Barre ne soit plus une ville dortoir. Deuilloises, Deuillois, nous nous efforçons, autant que faire se peut, à ce que ces pieux rêves puissent devenir une réalité !

Fermeture du PN4 acté pour 2025 ? Soyons nombreux à participer à l'enquête publique !

Ces vœux peuvent d'ores et déjà commencer, avec la fermeture du passage à niveau de la gare de Deuil-Montmagny. En effet, le 24/09/2021, le Conseil Départemental entérine enfin le projet de fermeture du PN4. Cette fermeture dont le coût s'élèvera à 37M€, devrait aboutir à l'horizon 2025. Madame la Présidente du Département, nous résume l'historique de ce projet en précisant clairement, que les habitants et les commerçants, avaient joué un rôle important dans la validation du projet urbain...

Malgré de nombreuses réunions publiques, la démocratie participative était loin du niveau attendu !

A l'instar du Conseil Consultatif dissout en 2018, et les membres actifs de l'Association pour la sauvegarde du quartier Deuil-Montmagny qui ont été très peu écoutés.

L'enquête publique se tiendra du 10/12/21 au 19/01/22... **Ce délai de consultation/information des citoyens est trop court !** Dans un contexte Covid et en période de fêtes de fin d'année, nous avons écrit au Préfet ainsi qu'à Mme le Commissaire enquêteur pour demander la prolongation de cette enquête.

En outre, des constats ont déjà pu être dressés : le positionnement du passage piéton souterrain peu optimisé, la réorganisation du réseau de bus qui est loin d'être optimale ou bien encore l'emplacement du pont rail, qui engorgera notre cœur de ville, pas adapté pour autant de circulation ! Ne négligeons pas les réaménagements extérieurs aux abords du PN4, **il est impératif**, de garantir l'attractivité et maintenir l'activité de nos commerçants, et d'éviter l'isolement des riverains habitants dans ce quartier ! **Vous pouvez également transmettre vos avis et vos idées par mail ici** : suppressionpassageaniveaudeuilmontmagny@enquetepublique.net

Libres à Deuil ! Pour une ville inclusive qui vous ressemble et qui nous rassemble !

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f LIBRESADEUIL](https://www.facebook.com/libresadeuil/) [i libresadeuil](https://www.instagram.com/libresadeuil/) /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com